

*C  
o  
u  
p*

*d'oeil*

*s  
u  
r*



*F  
O  
N  
T  
E  
N  
O  
Y*

Janvier 2013

## *Le mot du Maire*

*Le changement annoncé en 2012 s'est concrétisé ! En effet, au mois de décembre dernier, le Préfet a arrêté le périmètre de la nouvelle structure intercommunale pour le 1<sup>er</sup> janvier 2013.*

*C'est ainsi que la Communauté de Communes de Hazelle, dont nous faisons partie, et celle du Massif de Haye ont fusionné pour devenir la Communauté de Communes de Hazelle en Haye, comprenant plus de 5000 habitants, comme l'exige la loi.*

*Cela entraînera une nouvelle fiscalité, des ressources financières différentes par habitant. Dans un premier temps, les compétences des deux intercommunalités sont reprises dans leur globalité, mais au fil du temps, elles seront revues par rapport à l'intérêt communautaire, aux nouvelles possibilités financières et à leur clé de répartition.*

*Avant le vote du budget 2013 de la nouvelle intercommunalité, les Communes disposeront encore des « restes à réaliser » de leur ancienne structure dans la limite de l'enveloppe qui leur avait été attribuée.*

*C'est ainsi que Fontenoy pourra encore faire quelques travaux d'enfouissement de réseaux secs et de voirie. (voir le détail dans ce bulletin)*

*Les 26 délégués qui travailleront dans les commissions auront à cœur de trouver les solutions qui pourront satisfaire le plus grand nombre, tout en restant dans un cadre légal.*

*En attendant la suite des événements, les Membres du Conseil Municipal et du C.C.A.S. se joignent à moi pour souhaiter à toutes les Fontenoyennes, sans oublier celles qui sont en Maison de Retraite, et à tous les Fontenoyens, une Année 2013, la plus sereine possible, avec une bonne santé et de nombreuses satisfactions, pour eux-mêmes et pour leurs proches.*

*Jeanne Bluette*

## INFORMATIONS MAIRIE

Numéro de téléphone avec répondeur 09.66.01.79.49

### Ouverture au Public

le lundi de 16 heures à 18 heures

le mercredi de 16 heures à 18 heures

le vendredi de 17 heures à 19 heures

### Passage obligé par la mairie pour :

- demande d'établissement ou de renouvellement de carte d'identité
- demande d'établissement ou de renouvellement de passport
- recensement pour le Service National pour tous les jeunes gens ( filles et garçons) dès l'âge de 16 ans
- inscription sur la liste électorale pour le 31 décembre de l'année N au plus tard
- inscription des enfants à l'entrée de l'école maternelle et/ou primaire
- demande d'autorisation d'occupation du domaine public pour tout dépôt ou installation sur le domaine public en vue de travaux à réaliser sur sa propriété
- demandes d'autorisation d'urbanisme : déclaration préalable de travaux, demande de permis de construire ...
- demande de sacs jaunes pour le tri sélectif des ordures ménagères

## *ETAT CIVIL 2012*

### *Naissances :*

|                         |                           |
|-------------------------|---------------------------|
| <i>CARVALHO Livia</i>   | <i>née le 29 janvier</i>  |
| <i>LABRUYERE Gwenn</i>  | <i>née le 30 juillet</i>  |
| <i>GENESTE Clémence</i> | <i>née le 16 août</i>     |
| <i>LAFOND Hugo</i>      | <i>né le 17 septembre</i> |

*Un grand merci à la cigogne !*

### *Décès :*

|                         |   |
|-------------------------|---|
| <i>ENCHELIN Renée</i>   | <i>décédée le 03 février à Toul</i>             |
| <i>THIEBAUT Raymond</i> | <i>décédé le 13 avril à Bainville-sur-Madon</i> |

*Toutes nos condoléances à leur parenté.*

## *NOUVEAUX HABITANTS*

|   |                                   |
|---|-----------------------------------|
| <i>Monsieur BUDA Jérémy</i>             | <i>19bis rue de la Libération</i> |
| <i>Monsieur et Madame MOLAND Daniel</i> | <i>2 Place de la Gare</i>         |
| <i>Madame RIBES Céline</i>              | <i>6 rue du Haut-Buisson</i>      |

*Nous leur souhaitons la bienvenue et une bonne intégration au village.*

# Demande de Carte Nationale d'Identité et de Passeport

## Documents à fournir :

la Carte ou le Passeport  
2 photos d'identité récentes  
1 justificatif de domicile de moins de 3 mois  
1 extrait d'acte de naissance de moins de 3 mois pour une 1<sup>ère</sup> demande ou pour une Carte et un Passeport périmés depuis plus de 2 ans

### Si nécessaire :

déclaration de perte ou de vol (cette dernière doit être enregistrée à la Gendarmerie ou au Commissariat de Police)  
justificatif de nationalité française

### Pour les mineurs dont les parents sont :

#### divorcés ou séparés

jugement de divorce avec mention du caractère définitif de la décision  
attestation sur l'honneur concernant l'exercice de l'autorité parentale non modifié

#### non mariés :

déclaration conjointe (présence des 2 parents) ou Acte de Communauté de Vie  
attestation sur l'honneur de l'autorité parentale non modifié

## Tarifs:

Carte d'identité : gratuité, sauf en cas de perte ou de vol (25 € en timbres fiscaux)

Passeport : majeur 86 €

Mineur de 15 ans et plus : 42 €

Mineur de moins de 15 ans : 17 €

## Passeport :

La demande est toujours à remplir en mairie de Fontenoy, puis à déposer dans les mairies équipées de station d'enregistrement des passeports électroniques (voir la Mairie la plus proche)

## Toul :

Mairie

13 rue de Rigny (03-83-63-70-00)

### Horaires

Sans rendez-vous

lundi, mardi, jeudi : 8 h30 à 11h45, 13h à 16h45

mercredi, vendredi : 8h30 à 11h45

Sur rendez-vous

mercredi, vendredi : 13h à 17h

# HORAIRES DECHETTERIE

ETE 01/04 au 30/09

HIVER 01/10 au 31/03

|              |               |             |
|--------------|---------------|-------------|
| Lundi        |               | 14h00-18h00 |
| <b>Mardi</b> | <b>FERMEE</b> |             |
| Mercredi     | 9h00-12h00    | 14h00-19h00 |
| Jeudi        |               | 14h00-18h00 |
| Vendredi     |               | 14h00-19h00 |
| Samedi       | 9h00-12h00    | 13h00-19h00 |

|              |               |             |
|--------------|---------------|-------------|
| Lundi        |               | 14h00-17h00 |
| <b>Mardi</b> | <b>FERMEE</b> |             |
| Mercredi     |               | 14h00-17h00 |
| <b>Jeudi</b> | <b>FERMEE</b> |             |
| Vendredi     |               | 14h00-17h00 |
| Samedi       | 9h00-12h00    | 13h00-17h00 |

## SACS JAUNES RAPPEL ...

**SACS JAUNES**  
Rappel des consignes de tri

Cartonnettes d'emballages  
+ cartons en petit format à plat

Boîtes métalliques  
et briques alimentaires

Bouteilles et  
flacons en plastique

Bouteilles d'huile

Double nœud  
recommandé

**IMPORTANT:**  
bien aplatir les emballages

CDC de Hazelle  
31, rue Neuve - 54200  
VILLEY-SAINT-ETIENNE

Imprimé sur papier recyclé - Im. ANILCOULT - 54200

# ENVIRONNEMENT

## ACCESSIBILITE : RAPPEL

Dans le cadre du PAVE (Plan d'Accessibilité des Voies et Espaces publics), la Commune, est obligée d'élargir les trottoirs dans toute la mesure du possible.

C'est ce qui a été fait dans la rue du Monument (n° 1 à 16) , la rue de la Libération.

Pour autant, les riverains ne doivent pas profiter de ces espaces pour les transformer en parking personnel.

Un effort est à faire ! Trop d'usagers sont encore obligés d'emprunter la chaussée. !

## DENEIGEMENT : RAPPEL

Le sel de déneigement est mis à la disposition des habitants pour la voirie publique, principalement pour les voies pentues, **et non pour les chemins et accès privés.**

Le salage doit se faire avec circonspection pour des raisons environnementales et budgétaires. La compétence « fourniture de sel et salage » ne sera peut-être pas assurée par la nouvelle Communauté de Communes de Hazelle en Haye.

Cet hiver le salage sera encore effectué le matin de bonne heure par un agriculteur de Sexey-les-Bois dans toutes les rues , sauf la route départementale qui est encore **pour le moment** assuré par le Conseil Général

Il est vivement conseillé aux automobilistes d'adapter leur véhicule aux conditions hivernales, car les Pouvoirs Publics, hormis les autoroutes, assurent de moins en moins le déneigement des **routes de 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> catégories.**

## BALAYAGE

Pour la salubrité et la sécurité dans la commune , il serait bon que chaque riverain ait à cœur d'assurer l'entretien de son bout de trottoir et de caniveau. Ce serait bon pour le budget communal et quelle belle image on donnerait de Fontenoy !

**Un grand merci à ceux qui n'ont pas attendu cette recommandation !**

## Remerciements

Nous adressons nos plus vifs remerciements

- **Aux personnes du CCAS** pour leur investissement dans les actions suivantes :
  - banque alimentaire pour les plus démunis
  - opération brioches pour les handicapés
  - colis de Noël des Anciens
  
- **Aux généreux donateurs :**
  - de denrées alimentaires
  - d'achats de brioches
  
- \* **Aux autres bénévoles** qui secondent la Municipalité dans la vie du village :
  - pour l'organisation du 14 juillet
  - pour l'animation de la Saint Nicolas : représentation donnée par les jeunes de l'Atelier-Théâtre de Christelle Faily , cortège avec la carriole de Saint-Nicolas tirée par le cheval de Marie et Sylvain Denis
  - pour l'animation de la bibliothèque par Emmanuelle Corvini
  - pour le couscous offert aux Anciens par Mr. et Mme Ksouri

## Annonce Atelier théâtre

**Une représentation gratuite est donnée par les enfants de Fontenoy  
le dimanche 19 Mai 2013  
au Théâtre du Moulin à Toul**





## Vie des écoles du Regroupement Pédagogique

**Effectifs 2012-2013** : 124 élèves au total dont 45 élèves de Fontenoy

N.B. les effectifs sont en diminution et une fermeture de classe est à craindre, affaire à suivre...

Aux dernières nouvelles, il n'y aura aucune fermeture en 2013 !

**Délégués de parents d'élèves** de Fontenoy élus pour 2012-2013

Ecole Maternelle d'Aingeray : BERTIN Jérôme

Ecole de Sexey-les-Bois :     CARPENTIER Stéphane  
  CODEMARD-MARINHO Hélène  
  LALLEMANT Xavier

Ecole R.Desnos d'Aingeray : BAYEUL Séverine  
  GAUVIN Laetitia

## Notre Nouvelle Intercommunalité

La fusion de notre Communauté de Communes de Hazelle et de celle du Massif de Haye est effective depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013

Cette nouvelle intercommunalité porte le nom de :

### **Communauté de Communes de Hazelle en Haye**

Elle est composée de 9 Communes :

Aingeray, Avrainville, Fontenoy-sur-Moselle, Francheville, Gondreville, Jaillon  
Sexey-les-Bois, Velaine-en-Haye, Villey-Saint-Etienne

Son siège social est à Villey-Saint-Etienne

Le Président est **Jean-Pierre COUTEAU**, Maire de Villey-Saint-Etienne

# TRAVAUX

## Financés par la Commune

### **Rénovation de l'église :**

La durée des travaux a été considérablement allongée à cause d'un litige au sujet du système de chauffage : pas facile d'allier la sécurité, l'efficacité avec l'aspect esthétique dans une église ! On est enfin arrivé à une solution à peu près acceptable.

Après la restauration des autels, du Chemin de Croix, des statues , le déménagement des fonts baptismaux, du cagibi de l'entrée vers la sacristie, il faut encore nettoyer les sols et rénover le mobilier.

Encore un peu de patience avant de pouvoir assister à la 1<sup>ère</sup> messe de l'année !

### **Abribus et Cabine Téléphonique**

Un nouvel abribus plus spacieux va être posé prochainement place de la Gare en lieu et place de l'ancien devenu trop vétuste.

La cabine téléphonique située au niveau du n°18 rue de la Libération va être enlevée. Une borne téléphonique sera installée à côté de l'abribus. Pour les délais de réalisation, il faut attendre le bon vouloir de France-Télécom !

### **Aire de jeux « multisport »**

Les travaux vont démarrer ce printemps .

## Financés par la Communauté de Communes de Hazelle

### **Voirie et plantations rue de la Libération et C.C.n°3**

Les travaux de finition vont être effectués prochainement si la météo est favorable.

### **Enfouissement des réseaux secs et voirie rue de la Loi**

### **Enfouissement des réseaux secs rue du Chauffour**

### **Plateau ralentisseur au niveau du n°44 rue du Monument**

Ces travaux vont démarrer très prochainement. Les riverains seront avertis en temps utile.

### **Divers travaux de voirie moins conséquents**

Réfection de divers chemins

**Ces travaux seront réalisés dans la limite des dernières possibilités financières de la C.C. de Hazelle après un prochain Appel d'Offres lancé par cette dernière**

## « PASS Notaires »

Le Comité Départemental D'ACCES AU DROIT, en partenariat avec l'ASSOCIATION DES MAIRES de Meurthe-et-Moselle a fait parvenir à la Mairie des « PASS Notaires » à remettre aux personnes intéressées par une consultation gratuite chez le Notaire de leur choix dans le Département de Meurthe-et-Moselle.

Ce « PASS » est à retirer à la Mairie aux heures d'ouverture.  
Attention ! la Mairie ne dispose que de 50 exemplaires !

## Service des Eaux

Le service des eaux de Fontenoy est géré par la SAUR depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012 .

**En cas de problème, il faut s'adresser à cet organisme par les moyens suivants :**

- **Par téléphone** au **03 55 66 45 00** (appel non surtaxé) ; des conseillers vous répondront toute la semaine de 8h00 à 18h00
- **En cas d'urgence technique**, hors horaire semaine, au **03 55 66 45 01**
- **Par mail** : [www.saur.fr](http://www.saur.fr)
- **Par courrier** au Centre SAUR Alsace Lorraine - 331 impasse Berthollet  
54712 Ludres cedex
- **Par fax** au **03 83 46 61 02**
- Ou encore **par une visite à l'accueil du Secteur Lorraine Sud**  
au 71 rue Gabriel Péri 54110 Dombasle sur Meurthe.

Cet accueil est ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

## Mise à jour des coordonnées GDF SUEZ

Urgence Sécurité Gaz : appeler GrDF au 0 800 47 33 33 ( appel gratuit depuis un poste fixe ) .

Pour le raccordement au gaz naturel : appeler GrDF au 0 810 224 000 ( prix d'un appel local)

Si vous avez un contrat d'électricité ou de gaz naturel GDF SUEZ DolceVita , appeler au 09 69 324 324 ( appel non surtaxé ) ou [www.gdfsuez-dolcevita.fr](http://www.gdfsuez-dolcevita.fr)

# L'année 2012 en images

Janvier : convivialité et bonne humeur



Février : Bonne retraite Mme Latasse



Mai : marché aux fleurs



14 Juillet



De Juillet ...



... à Novembre ...



... la rue de la Libération.



Décembre : St Nicolas

